



LA LETTRE D'INFO DU RELAIS PETITE ENFANCE

Septembre 2025

EDITO

Bonjour à tous,

Dans cette nouvelle Lettre d'Info du Relais Petite Enfance de Centre Morbihan Communauté nous viendrons apporter un autre regard sur la fameuse période d'opposition autour des 2 ans de l'enfant.

Nous évoquerons aussi les actualités juridiques avec l'évolution du Complément de libre choix de mode de garde, l'attestation d'honorabilité et la dématérialisation des coupons avec le service de PMI pour les assistantes maternelles

Nous reviendrons également sur les différents temps forts qui ont animé les services enfance de Centre Morbihan Communauté ces derniers mois, et nous vous donnerons rendez-vous pour les prochains à venir.

Vous retrouverez bien sûr la « Page du Partage » avec pleins d'idées d'activités, de jeux et d'ateliers proposés par les assistantes maternelles du territoire à destination des enfants de 0 à 3 ans.

Bonne lecture !

Emmanuelle, Camille et Méline

RETOUR SUR...



Semaine Nationale de la Petite Enfance au Service Enfance de Centre Morbihan Communauté

Dans le cadre de la Semaine de la petite enfance 2025, le Relais Petite Enfance a participé à l'organisation de différents événements à destination des familles, des assistantes maternelles et des enfants du territoire de Centre Morbihan Communauté :

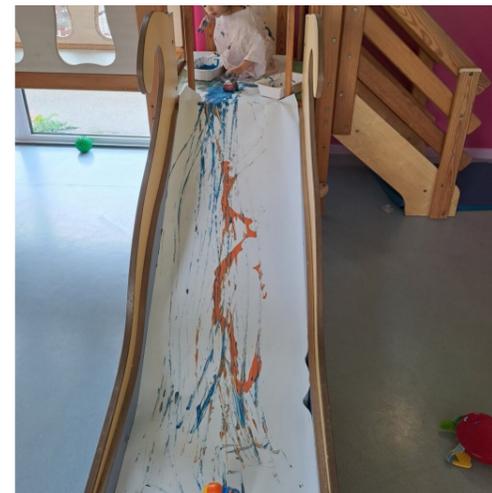
Une **conférence** sur le thème « **Le Sommeil chez les jeunes enfants** », animée par la psychologue Natacha Butzbach et organisée par le Relais Petite Enfance et le Multi-accueil La Passerelle site de Locminé

Un **temps d'information et d'échange sur la prévention des écrans** avec l'intervention de professionnelles de la santé et de la petite enfance au Pôle Petite Enfance de Saint Jean Brévelay

Portes ouvertes au Pôle Enfance Jeunesse de Locminé

Portes ouvertes au Pôle Petite Enfance de Saint-Jean-Brévelay

Animations thématiques avec les multi-accueils de Centre Morbihan Communauté.



Histoires à Croquer :

Un temps de formation autour du livre lors des matinées d'éveil



Ces derniers mois, dans le cadre du projet « Histoires à Croquer » et en partenariat avec la médiathèque départementale, les RPE de Locminé et de Saint-Jean-Brévelay ont proposé des matinées d'éveil à la lecture avec Stéphanie Picaud de l'association *Lire pour toi*. Durant ces matinées, les assistantes maternelles ont évoqué l'intérêt du livre et de la lecture dans le développement des tout petits. Stéphanie Picaud a ponctué ces temps de lecture par des moments de chants avec des comptines à doigts notamment, ce qui permet de recentrer l'attention des enfants lors des séances de lecture. Au cours de ces matinées, les participantes ont ainsi pu observer les réactions des tout-petits lors d'une lecture et poser des questions quant à la posture à adopter auprès d'eux.

Cette formation rappelle l'importance du rôle des assistantes maternelles dans le soutien au développement du langage chez le jeune enfant. Lire des livres aux tout petits est un très bon moyen de soutenir le développement langagier du jeune enfant.

LA VIE AU RELAIS

Fête de la Musique au Pôle Enfance Jeunesse de Locminé



Vendredi 20 juin, nous avons célébré la Fête de la Musique au Pôle Enfance Jeunesse de Locminé ! Dans le cadre des matinées d'éveil organisées par le Relais, les enfants accueillis chez les assistantes maternelles et au multi-accueil ont vécu un moment magique.

Guidés par Patricia Lucas de la compagnie Cirque d'Orient, ils ont dansé, chanté et exploré dans la forêt enchantée au rythme de l'Orgue de Barbarie.



« Clap de fin » pour les Matinées d'éveil



Jeux extérieur et pique-nique partagé au plan d'eau de Moréac

En cette fin d'année scolaire, les animatrices du Relais Petite Enfance de Saint Jean Brévelay et Locminé ont proposé aux assistantes maternelles des 2 secteurs, un temps partagé au plan d'eau de Moréac. Au programme : des jeux, un parcours moteur, des instruments de musique, etc.

Installés à l'ombre des arbres, tout le monde a pu passer un bon moment qui s'est finalisé par un pique-nique partagé, pour le plus grand plaisir des enfants !



De multiples découvertes au RPE site de St-Jean-Brévelay

C'est toujours un plaisir d'accueillir Fred et Franck au Relais pour chanter, danser et manipuler les instruments, de faire connaissance avec les pompiers de Saint Jean Brévelay et de retrouver Marie à la ferme de Brémelin !



Matinée Kermesse au RPE site de Locminé

Pour profiter d'un dernier moment ensemble avant la fin de l'année, et se dire au revoir avec les plus grands, 25 enfants et une dizaine d'assistantes maternelles sont venus partager un temps de jeux au RPE: parcours, piscine à balles, trampoline, musique, jeux d'éveil... Un temps fort pour clôturer cette année !



ACTUS



Evolution du complément de libre choix du mode de garde (CMG) à partir du 1er septembre 2025

Le CMG est une prestation familiale qui permet de prendre en charge une partie des dépenses liées à l'accueil des enfants chez un assistant maternel ou une garde d'enfants à domicile, lorsque les parents emploient directement l'intervenant.

La réforme vise à mieux prendre en compte les besoins des familles dans certaines situations (choix du mode de garde, composition de la famille ...). Elle comporte 3 points clés :

- à partir du 1^{er} septembre 2025 :
 - un calcul qui changera pour l'ensemble des familles. Elles seront informées du nouveau montant de leur CMG lors de la déclaration de septembre 2025 ;
 - les familles monoparentales pourront bénéficier du CMG jusqu'aux 12 ans de l'enfant, au lieu de 6 ans aujourd'hui ;
- à partir du 1^{er} décembre 2025 : en cas de résidence alternée, chaque parent pourra bénéficier du CMG s'il remplit les conditions nécessaires.

À partir du 1^{er} septembre, le calcul du montant du CMG rémunération est modifié pour prendre en compte la situation réelle des familles : nombre d'enfants à charge et niveau de ressources. La prestation sera adaptée selon le choix du mode d'accueil et les besoins d'accueil des familles.

Il s'agit également de rapprocher le coût, pour une famille, entre un accueil en crèche et l'emploi d'un assistant maternel.

Le nouveau calcul sera appliqué automatiquement par l'Urssaf service Pajemploi. Ni le parent employeur ni l'assistante maternelle n'auront de démarche à faire. Le parent employeur sera donc informé du montant du CMG lors de la déclaration de septembre 2025.

Pour les familles monoparentales :

A partir du 1er septembre 2025, si le parent employeur vit seul(e) avec son (ses) enfant(s), il bénéficiera du CMG jusqu'à ses 12 ans dans les mêmes conditions que pour les enfants âgés de 0 à 6 ans.

Cette évolution permet de couvrir les besoins d'accueil notamment lors des temps extrascolaires.

Comment faire la demande ? Si le parent employeur est bénéficiaire du CMG avant les 6 ans de son enfant et que la CAF ou la MSA a connaissance de sa situation familiale, il n'y a pas de démarche à faire. Le CMG continue d'être versé tant que l'accueil continue. Dans le cas contraire, il convient de faire une demande auprès de la CAF ou MSA. Il n'est pas nécessaire d'avoir bénéficié du CMG avant les 6 ans de l'enfant.

Pour les enfants en résidence alternée :

À partir de décembre 2025, si les parents employeurs sont séparés et qu'une résidence alternée est mis en place alors chaque parent peut bénéficier du CMG pour les heures d'accueil à sa charge, à condition de remplir les critères d'éligibilité.

Deux situations sont possibles :

- Si les parents employeurs sont bénéficiaires des allocations familiales : il faut obligatoirement avoir mis en place leur partage au préalable :
 - pour le parent déjà bénéficiaire du CMG emploi direct : aucune démarche supplémentaire n'est nécessaire.
 - pour le parent qui n'est pas allocataire : une demande de CMG doit être effectuée auprès de la CAF ou de la MSA. Une déclaration de situation pourra également être demandée.
- Si les parents employeurs ne sont pas bénéficiaires des allocations familiales : seules la demande de CMG et la déclaration de situation sont nécessaires.

Un simulateur permet d'évaluer le reste à charge :

<https://www.urssaf.fr/accueil/outils-documentation/simulateurs/calculer-reste-a-charge-cmg-pe.html>

Extension de « l'attestation d'honorabilité » à l'ensemble du territoire national à partir du troisième trimestre 2025 :

Il s'agit de la mise en application d'un décret de loi « bien vieillir » du 8 avril 2024, qui prévoit de **systématiser le contrôle des antécédents judiciaires** dans les champs de la protection de l'enfance et des modes d'accueil du jeune enfant.

Sont notamment concernées les **assistantes maternelles et familiales**, ainsi que les **majeurs et mineurs d'au moins treize ans** vivant à leur domicile, sauf ceux accueillis au titre d'une mesure de protection de l'enfance.

Pour y parvenir, les professionnelles concernées devront se rendre sur le site honorabilite.social.gouv.fr

Elles sont ensuite invitées à faire leur demande d'attestation avec France Connect, en vérifiant les coordonnées pré-remplies et en ajoutant les mineurs de 13 à 18 ans vivant chez elles.

A noter que toutes les personnes majeures vivant dans leur foyer doivent faire une demande d'attestation distincte sur le même site.

L'assistante maternelle ou familiale recevra ensuite l'attestation dans les 15 jours. Valable six mois à compter de la date de délivrance, elle devra être présentée lors de toute demande ou tout renouvellement - même automatique - de l'agrément. Le RPE sera là pour vous accompagner dans cette nouvelle démarche.

La dématérialisation des coupons à destination de la PMI

Les assistantes maternelles ont été informées dernièrement d'une nouvelle procédure mise en place par la PMI du département concernant le retour des coupons d'accueil ou de départ d'enfants. Désormais, les volets papiers seront remplacés par une fiche de déclaration à renvoyer complétée par mail à l'adresse suivante pour notre territoire : **PMI-T8@morbihan.fr**

DOSSIER



Changer de regard sur le « TERRIBLE TWO » (ou la « la crise des 2 ans »)

Qu'est-ce que le terrible two ou la fameuse « crise d'opposition » ?

Un enfant qui dit « non » à chaque demande, qui refuse de mettre ses chaussures, qui se met à pleurer parce qu'il a eu une assiette verte et pas rouge... Ah ! La voilà cette fameuse crise des 2 ans, aussi appelée « terrible two ».

C'est un moment où le jeune enfant découvre son pouvoir d'agir, son individualité et ses désirs. En soi, une étape très bénéfique pour le développement de l'enfant. Peut-être un peu moins pour nous, adultes.

On entend souvent par là qu'il s'agit d'une période où l'enfant, âgé de 18 à 36 mois, s'oppose fermement à l'adulte, notamment en exprimant des « non » parfois très virulents.

Avec cette définition, l'adulte (et notamment le parent) peut se dire que c'est un passage obligé et normal du développement de l'enfant et qu'il ne peut alors rien y faire.

Or, ces comportements de crises et de refus ne sont pas universels ! Dans d'autres pays, ce concept de « phase d'opposition » n'existe pas. Et certains enfants ne passeront jamais par cette phase. C'est en fait un **comportement réactionnel**.

De fait, le **Terrible Two**, tel qu'on l'entend, n'existe pas. Il est le fruit de l'interprétation des adultes sur les comportements des enfants lors de cette période.

En effet, on est tenté de chercher à donner du sens à partir du moment où, tout à coup, vers 2 ans, alors qu'avant tout se passait relativement bien, on se retrouve face à des comportements difficiles à appréhender et qui peuvent nous déranger.

Mais il est important de **changer de regard** et de ne pas se dire que l'enfant cherche à nous manipuler. Si l'enfant dit « non », ce n'est pas parce qu'il s'oppose à nous. S'il refuse quelque chose, il n'est pas dans la provocation pour autant. Ces croyances, que l'on répète de génération en génération, agissent comme des prédictions et reportent la responsabilité sur les enfants. On les pense alors manipulateurs et on leur attribue de mauvaises intentions.

Il est alors plus constructif de chercher à connaître les raisons pour lesquelles un enfant s'oppose et nous dit « non ». Avec un peu de recul sur la situation, nous pouvons alors agir sur ses causes et comprendre les besoins qui se cachent derrière ces « crises d'opposition ».

Afin de vous éclairer, nous allons voir ce qui peut expliquer ce type de comportement et quelle posture il peut être intéressant d'adopter pour conserver une relation apaisée avec l'enfant.

Comprendre les causes réelles

1. Les enfants apprennent par imitation

En grandissant, l'enfant qui acquiert davantage d'autonomie va souvent entendre le « non » : « Non ne grimpe pas là ! », « Non ! Ne touche pas à ça ! », « Non ! Tu ne peux pas faire ça, c'est dangereux ! », etc.

Les enfants étant programmés pour agir par imitation, ils vont reproduire le comportement auquel ils sont généralement confrontés. Ainsi, si on ne cesse de dire « non » à l'enfant, dès que celui-ci va commencer à parler, c'est tout naturellement qu'il va exprimer ses besoins sur le même mode de communication.

2. L'attitude des adultes peut engendrer de grandes frustrations chez les enfants

Les enfants, dès tout petits, cherchent à gagner en autonomie. Or, les adultes ont souvent du mal à les laisser expérimenter, explorer, tester, se tromper, ... Face à cette entrave, la plupart des enfants vont alors signifier ce besoin d'indépendance avec force et vigueur dès qu'ils seront en capacité de parler et marcher.

Si l'enfant s'est toujours vu imposer le quoi, le quand et le comment, cela peut ensuite donner lieu à de fortes crises pour des choses aussi simples que la couleur d'une assiette ou d'un vêtement par exemple.

3. Les émotions reniées par l'adulte

Lorsque l'on dit à un enfant « *ce n'est pas grave* », « *ne pleure pas pour ça* », « *arrête tes caprices* », etc., celui-ci apprend que ses émotions doivent être tuées (elles dérangent) et qu'elles ne sont pas légitimes. Cette posture de l'adulte où l'enfant aura ainsi été frustré en amont va provoquer un retour assez brutal : l'enfant, dès qu'il en aura la capacité, va affirmer ses besoins de façon virulente, avec des réactions parfois explosives, en réponse à toute la frustration qu'il a pu ressentir par le passé.

Quelques pistes pour agir

Cette phase d'opposition, si elle se présente, est un moment où l'enfant aura besoin d'un adulte **solide, patient, sécurisant**, pour l'aider à traverser ce tumulte émotionnel et apprendre à se construire dans la relation.

Toutefois, malgré toute notre bonne volonté de ne pas vouloir répéter les mêmes « erreurs » que nos parents, et d'essayer d'adopter une éducation bienveillante et une communication non-violente, la réalité du quotidien nous rattrape parfois. Nos bonnes intentions ne sont alors pas toujours suffisantes pour garder notre calme dans certaines situations où l'enfant s'affirme et se montre peu coopérant.

Que faire alors pour gérer les frustrations et surmonter cette période en restant respectueux de l'enfant ?

Tout d'abord, si vous partez du principe que **votre enfant fait toujours de son mieux avec ses capacités**, vous serez plus disposé(e)s à réagir sereinement face aux comportements "difficiles".

Adopter une posture empathique :

En adoptant une **attitude empathique**, vous pouvez être à l'écoute de l'enfant et ainsi comprendre quel est son besoin derrière ce « NON ! » qu'il a pu vous exprimer avec conviction. Lui nommer l'émotion qu'il peut ressentir à ce moment-là permet de ne pas surenchérir au « non », afin de ne pas créer un rapport de force.

Jean-François, du blog PAPAPOSITIVE, propose l'image de 2 aimants :

Lorsqu'on oppose un « Nord » et un « Nord », les aimants se repoussent. Et ils s'attirent quand on présente un « Sud » à un « Nord ».

Si le « non » est le Nord (météo froide), présentons-lui un « oui » qui est le « Sud » (météo chaude) afin de nous reconnecter.

En bref, n'alimentons pas l'opposition en menaçant, ordonnant, criant, mais plutôt en écoutant et guidant.

Pour agir dans le respect et trouver l'apaisement au quotidien, il est déterminant de commencer par s'éloigner des rapports de verticalité entre adultes et enfants.

D'autres pistes:

En plus de cette posture empathique qui favorise la connexion avec l'enfant, vous pouvez également mettre d'autres choses en place, comme : lui **proposer des choix** (« *tu veux mettre ton manteau bleu ou bien le rouge ?* »), lui **poser des questions** (« *quel vêtement te permettra de rester au sec ?* »), **décrire les conséquences** (« *avec ces baskets en toile tu finiras les pieds mouillés et ça ne sera pas agréable pour toi* »), **établir un tableau de routines** (pour le guider dans ses tâches, selon son âge), **fixer des règles** (moins frustrantes que les interdits), **jouer** (pour contourner l'opposition de l'enfant sans nier son émotion et son besoin), **confier des tâches** (pour favoriser une relation d'entraide), **lâcher prise** (parfois, même avec toute la bonne volonté du monde, ça ne marche pas! Autorisez vous à souffler!).

Pour conclure :

Le Terrible Two c'est donc surtout un ensemble de comportements induits par un cerveau encore immature (en terme de gestion des émotions) et où les réactions de l'adulte ne sont pas toujours adaptées et vont venir amplifier certains comportements de l'enfant.

Ainsi, pour parvenir à éviter cette « crise des 2 ans », il est important d'apprendre à accompagner respectueusement son enfant.

Un enfant qui ne sera pas limité dans ses explorations (nécessaires à son bon développement) et son autonomie aura peu de raison de traverser des tempêtes émotionnelles (or cas particuliers).

En permettant autant que possible à un enfant de s'exprimer et de se sentir écouté, on lui montre qu'il a le droit d'exister et on lui laisse une place qu'il n'aura pas besoin de chercher à prendre en adoptant une posture d'opposition face aux adultes.

La Page du Partage

Les assistantes maternelles du territoire ont souhaité partager les activités qu'elles réalisent au quotidien avec les enfants qu'elles accueillent.

Bravo à toutes et à tous !



Une jolie création fleurie pour la fête des mères chez Christel, assistante maternelle à Bignan.

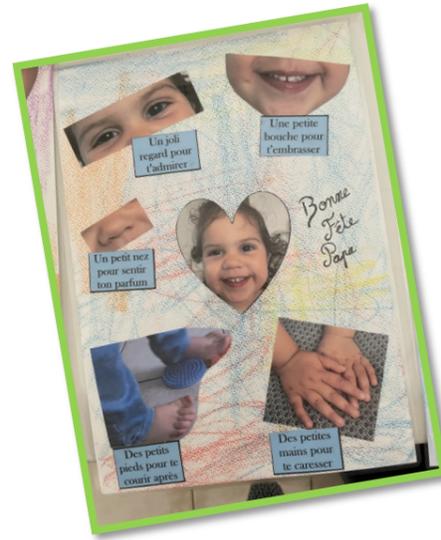
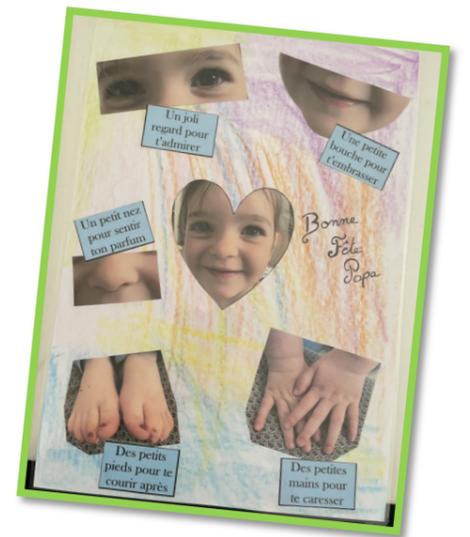


De chouettes moments en extérieur pour profiter du beau temps chez Ninon, assistante maternelle à Saint-Jean-Brévelay.





Une création customisée pour la fête des pères chez Myriam, assistante maternelle à Locminé.



Chez Aurore, assistante maternelle à Saint-Jean-Brévelay, les enfants ont donné de leur personne pour souhaiter une bonne fête à leur papa!



Un petit crabe



Un p'tit crabe *Un p'tit crabe*
 Tout bronzé *Tout bronzé*
 Sur le sable *Sur le sable*
 Allongé *Allongé*

Je le prends *Je le prends*
 Dans ma main *Dans ma main*
 Je l'entends *Je l'entends*
 Qui se plaint *Qui se plaint*

J'veux partir *J'veux partir*
 S'il te plaît *S'il te plaît*
 Remets moi *Remets moi*
 Dans la mer *Dans la mer...*



Création de bâtons de pluie avec des éléments de récupération et un peu d'imagination chez Sandrine, assistante maternelle à Evellys Naizin.



Comptines & Belles Histoires



Cet espace vous est dédié. N'hésitez pas à nous partager ce qui vous tient à cœur dans votre métier, ce que vous appréciez faire avec les enfants...

Agenda



Ça bouge chez les Assistants Maternelles

Bienvenue aux nouvelles

Valérie à Saint-Jean-Brévelay et Nolwenn à Plumelin.

Bonne continuation aux Assis- tantes Maternelles qui partent vers de nouvelles aventures !

Ludivine à Plumelec, Anne-Marie à Locminé, Christel à Moréac et Nadège à Moustoir-ac.

Histoires à Croquer

La 2ème édition du projet « Histoires à Croquer » proposé par le RPE et les médiathèques du territoire va bientôt toucher à sa fin avec la **clôture des prêts le 27 septembre** et le **vote pour les livres coups de cœur des assistantes maternelles du 1^{er} au 6 octobre**.

Actuellement, ce sont 40 assistantes maternelles qui participent au projet. Alors, n'attendez plus pour nous rejoindre, il est encore temps !

Le **22 novembre** prochain, à l'occasion de la **Matinée Petite Enfance** organisée à l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles, nous aurons le plaisir de vous **présenter officiellement les 5 livres élus « Histoires à Croquer - coups de cœur 2025 des assistantes maternelles »**.



Une Matinée Festive Petite Enfance pour la Journée nationale des Assistantes Maternelles :

Nous vous donnons rendez-vous dans la salle du Roiset à **Guehenno** le **samedi 22 novembre 2025** de 10h à 12h pour la 4^{ème} édition de la Journée Nationale des Assistantes Maternelles du RPE de Centre Communauté. Au programme de cette Matinée Petite Enfance ouvertes à toutes les familles :

- **Spectacle musical familial** « Le Bal des petits pieds » avec la compagnie l'œuf et la poule - gratuit ;
- Présentation officielle des 5 livres élus « **Histoires à Croquer - coups de cœur 2025 des assistantes maternelles** » ;
- **Ateliers** pour enfants de 0 à 3 ans sur la thématique de la récupération d'objets: parcours moteur, ateliers sensoriel, artistique... ;
- **Pot de convivialité...**

Prochaine réunion de préparation de cette journée le **jeudi 18 septembre** au Pôle Enfance Jeunesse de Locminé (plus d'informations à venir...)

Atelier parents Enfants autour de « l'argile dans tous ses états » :

Ces ateliers, gratuits et ouverts à tous, sont organisés par le Lieu d'Accueil Enfants Parents « Petite Bulle » de Centre Morbihan Communauté.

Le **samedi 4 octobre** : une séance de 9h15 à 10h15 et une séance de 10h30 à 11h30 au Pôle Petite Enfance de Saint-Jean-Brévelay et

Le **mercredi 15 octobre** de 9h15 à 10h15 et de 10h30 à 11h30 au Pôle Enfance Jeunesse de Locminé.

Sur inscription au **06 13 88 95 47**

INFORMATIONS DIVERSES



Le Lieu d'Accueil Enfants Parents « Petite Bulle » est un espace de jeux pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un grand-parent.

Ouvert de 9h à 12h, venez profiter d'une parenthèse dans votre quotidien familial, jouer, échanger, partager...

Gratuit et sans engagement, à « Petite Bulle », vous arrivez et vous repartez quand vous le souhaitez.

Pour plus de renseignements :



06 13 88 95 47



laep@cmc.bzh

● Locminé		● Saint-Jean-Brévelay		
JUILL	SEPT	OCT	NOV	DEC
M1	J4	X	M4	M2
J3	M9	M7	J6	J4
	J11	J9	J13	J11
	J18	J16	M18	M16
	M23		J20	J18
	J25		J27	

EVENEMENT A NE PAS LOUPER !

Un spectacle conférence est programmé le **mardi 4 novembre à 20h**

Salle de la Maillette à Locminé !

« Faites des enfants comme ils disaient et maintenant comment on fait...? »

Un spectacle drôle de Corinne Patès sous forme de one woman show où sont abordées les thématiques liées à la parentalité et à l'éducation des enfants et adolescents.

Gratuit et sur inscription, ouvert à tous dès 11 ans.

Renseignements auprès du Lieu d'Accueil Enfants Parents « Petite Bulle » .



06 13 88 95 47



laep@cmc.bzh